### **FORET EN REGLE**

Outil développé par Fibois AuRA, il permet de regrouper et faciliter les démarches administratives pour être en règle vis-à-vis de la législation.

Les règles qui s'appliquent aux chantiers forestiers sont multiples, peu compréhensibles et complexes à appliquer pour des entreprises qui sont majoritairement unipersonnelles et peu habituées au travail administratif. La Plateforme « Forêt en Règle » a pour but de vous aider dans l'application de ces réglementations en Auvergne-Rhône-Alpes en vous permettant de :

- Mieux connaître et suivre les évolutions de la réglementation applicable
- > Simplifier les démarches en automatisant les procédures
- > Faciliter le suivi réglementaire et l'archivage des documents

L'outil s'adresse aux gestionnaires et exploitants forestiers, maîtres d'œuvre de chantiers forestiers (exploitation de bois ou travaux sylvicoles) qui sont de fait responsables de l'application des réglementations liées à l'exécution de ces chantiers en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette plateforme facilite le respect de la réglementation et se veut la plus intuitive possible. Inutile donc d'être un expert en la matière ni un as de l'informatique. Ainsi, après une série de questions posées à l'utilisateur, l'outil génère automatiquement des alertes, pré-remplit des documents ou prépare des mails le tout synthétisé sur une unique page pour chaque chantier. L'utilisateur n'a plus qu'à compléter et signer numériquement les documents puis à les envoyer par mail via la plateforme à l'administration ou aux sous-traitants.

Le professionnel peut aussi assurer le suivi administratif de chacun de ses chantiers et les archiver au fur et à mesure de leur réalisation.

Pour en bénéficier, il suffit à l'entreprise de s'abonner en contactant son interprofession et de suivre une formation d'une journée à l'utilisation de la plateforme pour un usage optimal. Chaque entreprise peut faire le choix d'ouvrir un ou plusieurs comptes et de former une ou plusieurs personnes (techniques et/ou administratifs).

Le coût de la plateforme est calculé sur le chiffre d'affaire de l'entreprise, pour en savoir plus rendez-vous sur : https://www.fibois-aura.org/2022/10/20/foret-en-regle/ ou contactez votre interlocuteur Fibois local. Les prochaines formations :

- > 6 janvier (Livradois-Forez et Massif Alpin)
- > 13 janvier (Sud Rhône-Alpes
- > 20 janvier (Nord Rhône-Alpes)

Retrouvez le webinaire de présentation de la Forêt en règle sur la chaine Youtube de Fibois AuRA

#### LES FORESTIERS VOUS RECOMMANDENT

Les fêtes de fin d'année arrivent à grand pas. PEFC AURA s'est joint aux forestiers de la région pour vous proposer une liste d'ouvrages à offrir ou à s'offrir. Plus ou moins grands, tous peuvent s'y retrouver.

Les forestiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont l'envie de faire partager l'univers de la forêt, de ses acteurs et sa gestion au travers d'une sélection de livres destinés à tous les âges avec l'opération « Les forestiers vous recommandent ». Elle est un partage de littérature forestière, destinée aux citoyens, aux nombreux amoureux de la forêt et des arbres. L'intégralité des livres sélectionnés sont disponibles chez les libraires du réseau Chez mon libraire d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ne l'oublions pas, la forêt est essentielle au bien-être de tous. Et une forêt qui est gérée correctement en accord avec son cycle et nos besoins, offre un milieu naturel préservé. Pour qu'elle puisse continuer à produire du bois tout en étant un écosystème fonctionnel qui préserve la biodiversité et en prenant en compte les défis climatiques, les professionnels de la forêt travaillent main dans la main. Mais qui sont-ils ? En quoi consiste leur métier ? Comment est-elle gérée ? Ces simples questions peuvent trouver des réponses dans des ouvrages comme dans La vie illustrée de la forêt de Bernard Fischesser ou encore avec La forêt en 301 questions réponses de Philippe DOMONT.



Ou est fabriqué un lit en bois ? Quels sont les autres meubles et objets d'une maison fabriquée avec du bois ? Qui coupe les arbres ? Les forêts sont-elles toutes les mêmes dans le monde ? D'où vient le bois de mon lit?, un premier documentaire du produit fini vers son origine pour enrichir son vocabulaire, développer son esprit critique et découvrir les métiers. Aujourd'hui, un enfant dort dans son lit sans imaginer qu'un bûcheron en a coupé le bois. C'est pourquoi l'auteur, Sandra Laboucarie, a enquêté dans une usine de menuiserie et une scierie, interrogé des bûcherons et des ébénistes, et choisi de remonter le fil des questions... du produit fini (le lit), vers son origine (les forêts).

Un ouvrage riche en surprises, L'arbre. Au-delà des idées reçues, se présente sous forme d'un abécédaire de mots-clés auxquels se rattachent une ou plusieurs idées reçues. Une recherche par thèmes, par noms communs et par noms d'arbres est également possible grâce aux index. Un ouvrage indispensable pour qui s'intéresse aux arbres! Offert avec le jeu des 22 arbres : jeu de cartes pour apprendre à observer les arbres et comprendre leur développement architectural (selon la méthode ARCHI développée par le CNPF).

Voici quelques suggestions, vous trouverez la liste complète sur https://pefcaura.com

## LE FORUM DE REVISION DU STANDARD PEFC

Depuis un an et demi, un Forum constitué de 120 de parties prenantes de l'amont et l'aval du monde forestier ainsi que des usagers de la forêt et des associations environnementales/ONG, travaillent sur la révision du standard PEFC de Gestion forestière durable.

Dans le cadre du principe fondamental d'amélioration continue de la certification PEFC, tous les 5 ans le schéma PEFC est révisé. Au centre de cette révision se trouve le standard de gestion forestière durable pour la France, c'est à dire les règles qui vont concrètement s'appliquer aux propriétaires forestiers et aux intervenants dans les forêts certifiées PEFC en France dans les années à venir, pour garantir l'équilibre forestier.

Le Forum est conçu comme un lieu permettant l'expression de toutes les sensibilités et problématiques liées à la gestion forestière durable en France et fonctionne selon le principe de concertation et de recherche du consensus : une opportunité ouverte à tous de contribuer à la définition des règles de gestion forestière durable PEFC qui vont s'appliquer en France et en Guyane française dans les années à venir.

Le Forum a approuvé un projet de Standard à soumettre à consultation publique pendant 60 jours. Toute personne qui le souhaite, pourra donner son avis et son expertise et ainsi contribuer à la construction des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France. La consultation sera lancée début janvier 2023.

Les documents seront disponibles sur https://www.pefc-france.org/ , n'hésitez pas à les consulter et donner votre avis.

#### QUELLES REGLES DE SECURITE POUR LES CHANTIERS FORESTIERS?

Les audits PEFC chez les professionnels montrent que si ces derniers ont bien intégré les règles PEFC dans leurs pratiques, des manquements en matière de sécurité sont parfois relevés.

Chaque année, entre 25 et 30 professionnels exploitants et ETF sont tirés au sort pour être audités par les salariés de PEFC AURA sur leur respect du standard PEFC de gestion forestière durable. Avant de se rendre sur le terrain, l'auditeur s'assure que le professionnel est à jour de ses obligations réglementaires. Il s'agit notamment de vérifier que certains documents soient bien produits par celui-ci, à savoir :

- En cas de sous-traitance, un contrat d'exploitation entre le donneur d'ordre et l'ETF permettra à chaque partie de formaliser les responsabilités qui lui incombent. Ce contrat, parfois négligé, reste essentiel en cas de litige entre les parties, amenant à des conséquences judiciaires (Point 5.1 du standard PEFC).
- La fiche de chantier ou fiche sécurité est à réaliser par le donneur d'ordre ou le chef d'entreprise, à destination de tous les travailleurs présents sur le chantier. Il doit y consigner « les informations dont il a connaissance, spécifiques au chantier, pouvant avoir une incidence sur la sécurité des intervenants sur le chantier. » Doivent notamment y figurer les noms et coordonnées des propriétaires, donneurs d'ordre et intervenants, les facteurs de risque liés au chantier, un croquis ou une carte du chantier, les points de rencontre ou les mesures de sécurité en cas d'intervention simultanées ou successives, ainsi que la localisation de la parcelle (commune et section). (Préambule et point 5.9 du standard PEFC).
- La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) concerne tous les intervenants sur les chantiers forestiers, salariés comme travailleurs indépendants. Elle consiste en une formation de deux jours renouvelée tous les deux ans. Les chefs d'entreprises doivent également en être titulaires s'ils travaillent eux-mêmes sur le chantier à des postes d'abattage ou de débardage (Préambule et point 5.9 du standard PEFC).
- Le Document Unique d'Evaluation ses Risques (DUER) établit l'inventaire des risques liés à chaque poste de travail de l'entreprise, et les mesures prises pour limiter ces risques. Il peut être rédigé en consultation avec les salariés eux-mêmes, et dans tous les cas doit être signé par ces derniers. Le document doit être révisé au moins une fois par an, et dès que les conditions de travail changent (Préambule et point 5.9 du standard PEFC).
- La déclaration de chantier est obligatoire pour les chantiers forestiers de plus de 100m³ en abattage manuel, et plus de 500m³ en abattage ou débardage utilisant des machines. Ces seuils s'apprécient au regard du chantier global (et non de chaque propriétaire). Ce sont les « chefs d'établissement qui réalisent effectivement les travaux d'exploitation de bois, de reboisement, de sylviculture » qui doivent faire la déclaration auprès de l'inspection du travail.
- En plus de ces formalités, le législateur demande que tous les intervenants aient à leur disposition une trousse de secours qui comprenne « obligatoirement un tire-tique et du matériel pour arrêter ou limiter le saignement en cas de blessure. »

Tous ces points sont contrôlés lors des audits PEFC des entreprises certifiées. Ils peuvent l'être également de façon aléatoire par les services compétents de l'Etat. En cas d'accident sur le chantier, les documents listés sont demandés de façon systématique par les services de gendarmerie.

Les instructions techniques complètes du ministère portant sur le signalement des chantiers et sur les règles d'hygiène et de sécurité s'y appliquant, sont à retrouver sur notre site internet : https://pefcaura.com/formalites-administrativesreglementaires-chantier-forestier

# **ET LE MATERIEL?**

Les points 5.7 et 5.8 du standard PEFC formulent des dispositions spécifiques relatives au matériel forestier. Il est ainsi demandé aux intervenants d'avoir à disposition un kit d'absorption des huiles dans chaque engin mécanisé. Ces produits permettent de limiter les conséquences sur le milieu d'un déversement accidentel.



### DU NOUVEAU SUR LE SITE INTERNET

### > Le programme d'acompagnement

PEFC AURA a décidé de retravailler volet programme d'accompagnement sur son site internet. Fini le système de pop-ups, maintenant chaque thème a une pagé dédiée.

Une mise à jour et de nouveaux contenus sont prévus pour cet hiver

Rubrique Documentation Comprendre et mettre en œuvre mes engagements PEFC

#### > Actualités

PEFC mène une veille hebdomadaire, les articles, documents, évenements, pertinents pour nos participants dans le cadre de votre engagement à PEFC sont ainsi recensés et mis à votre disposition. Pensez à jeter un coup d'oeil regulièrement!

https://pefcaura.com

#### **DOSSIERS**

Changement d'adresse? Votre commune vous a attribué de nouveaux noms et/ou numéros de rue? Pensez à mettre à jour vos informations de contact auprès de notre secrétariat (04 73 77 16 53 ou secretariat@pefcaura.com). Merci d'indiquer votre n° PEFC 10-21-3/XXXX.

# **PEFC AURA**

Délégation Rhône-Alpes (siège social) Parc de Crécy

18 Avenue du Général de Gaulle 69 771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex

Tél.: 04 72 53 64 84

rhonealpes@pefcaura.com

### **RETOUR SUR L'ANNEE 2022**

Depuis deux années chamboulées par le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid 19, l'année 2022 a été marquée par un retour à la normale.

La saison de contrôles a pu se dérouler sans interruption dès le mois de

Les réunions diverses ont repris en présentiel, PEFC AURA a ainsi pu rassembler ses membres pour son Assemblée générale en juin et participer autant que possible aux différentes réunions organisées par nos membres, partenaires et instances régionales.

Nous avons aussi été présents au Carrefour International du Bois à Nantes, à la Grande Fête de la forêt et du bois du Beaujolais, à l'AG de Fransylva 63 et au Sommet de l'Elevage. Nous étions heureux d'aller à la rencontre de nos participants – propriétaires forestiers et entreprises.

Nous avons aussi rencontré les élèves de Noirétable, Saugues-Bonnefont et Mayet de Montagne pour leur présenter la certification PEFC et la rendre concrète avec une sortie terrain.





Délégation Auvergne Maison de la Forêt et du Bois Marmilhat - 10 Allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes

Tél.: 04 73 77 16 53 auvergne@pefcaura.com secretariat@pefcaura.com

https://pefcaura.com



Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Européen 2016/679/ UE du 27 Avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez de droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité de vos données paque vous pouvez exercer en vous adressant à PEFC AURA – 10 Allée des Eaux et Forêts – Maison de la forêt et du Bois- 63370 Lempdes – 04 73 77 16 53 – auvergne@pefcaura.com. Votre demande devra indiquer votre nom et prénom, adresse e-mail ou postale, être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité en cours de validité. Pour plus de détails concernant l'utilisation de vos données et l'exercice de vos droits, nous vous invitons à consulter notre politique d'utilisation des données personnelles disponible à <a href="https://pefcaura.com/politique-confidentialite">https://pefcaura.com/politique-confidentialite</a> or